

Entente de prélèvement automatique

Remplissez le présent formulaire, joignez-y un chèque portant la mention « Nul » et faites parvenir le tout à La Corporation People :

Courriel : implementation.services@peoplecorporation.com

Poste : 1403 Kenaston Blvd., Winnipeg (Manitoba) R3P 2T5

Cochez une seule option :

- Nouvelle entente de prélèvement automatique
 Mise à jour d'un compte de prélèvement automatique existant

Renseignements sur le promoteur de régime

Nom de la division : _____

N° de division : _____

Personne-ressource : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Le compte choisi doit être un compte-chèques. Afin que vos données bancaires soient enregistrées correctement, veuillez joindre au présent formulaire un chèque portant la mention « Nul » ou une photocopie d'un chèque.

Renseignements sur le compte de prélèvement automatique

Nom de l'institution financière : _____

Adresse : _____

N° de compte : _____ N° de domiciliation : _____ N° de l'institution : _____

Entente

La Corporation People est autorisée à effectuer chaque mois un prélèvement sur le compte indiqué sur le présent formulaire. Les fonds prélevés servent à acquitter la prime mensuelle, y compris les taxes, du contrat d'assurance collective établi par La Corporation People au profit du titulaire de contrat. La prime échue correspond au montant indiqué sur votre facture mensuelle.

Variation du montant des fonds prélevés

Vous comprenez que le montant des fonds prélevés chaque mois peut varier en raison des rajustements de nature administrative qui peuvent être traités et indiqués sur votre facture mensuelle.

Moment des paiements

Vos prélèvements automatiques mensuels sont traités le _____^{er/e} jour ouvrable de chaque mois.

Renonciation

Vous acceptez de renoncer à l'obligation pour la société de vous informer :

- de la présente autorisation avant le traitement du premier paiement;
- des paiements subséquents;
- de tout changement que vous ou la société avez apporté au montant ou à la date du paiement.

Recours et remboursement

Vous disposez de certains droits de recours si un prélèvement n'est pas conforme à la présente entente de prélèvement automatique. Par exemple, vous avez le droit d'être remboursé en cas de prélèvement non autorisé ou non conforme à cette entente. Pour en savoir plus sur vos droits de recours, communiquez avec votre institution financière ou visitez le site www.paiements.ca.

Annulation

Votre entente de prélèvement automatique peut être annulée en tout temps, à condition qu'un préavis écrit soit reçu au moins 30 jours avant le prélèvement automatique suivant.

Cession

Vous convenez que la société ne peut pas céder la présente autorisation à une autre société ou à une autre personne pour lui permettre de prélever les paiements sur votre compte (advenant un changement de contrôle de la société, par exemple) sans vous remettre un préavis écrit d'au moins 10 jours.

Nous confirmons que toutes les personnes dont la signature est nécessaire pour autoriser des prélèvements sur notre compte bancaire ont apposé leur signature ci-dessous.

Titulaire du compte

Signature

Nom (en caractères d'imprimerie)

Date

Cotitulaire du compte (s'il y a lieu)

Signature

Nom (en caractères d'imprimerie)

Date